



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 66909

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'intérieur sur la proposition formulée dans le rapport de l'Inspection générale des finances, de l'Inspection générale des affaires sociales et de l'Inspection générale de l'administration d'avril 2013 intitulé « l'hébergement et la prise en charge financière des demandeurs d'asile » prévoyant de subordonner toute création d'emploi de rapporteur à la réalisation d'une mission conjointe d'audit du fonctionnement de la CNDA conduite par la mission d'inspection des juridictions administratives et une inspection générale (IGF et / ou IGA). Il lui demande son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66909

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8743

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)